



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Forum PME

KMU-Forum

Forum PMI

CH-3003 Berne, SECO, DSKU /seco/mup

Office fédéral de métrologie METAS
Lindenweg 50
3003 Berne-Wabern

Référence: 2011-12-09/480

Spécialiste: mup

Berne, 15.12.2011

Projet d'ordonnance sur les déclarations de quantité

Madame, Monsieur,

Le Forum PME est une commission d'experts extra-parlementaire, instituée par le Conseil fédéral en 1998. Ses membres sont pour la plupart des entrepreneurs et son secrétariat est assuré par le secteur "Politique PME" de la Direction de la promotion économique du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Lors de procédures de consultation, le Forum examine les projets de lois et d'ordonnances ayant un impact sur l'économie et formule une prise de position reflétant l'optique des petites et moyennes entreprises (PME). Le Forum se penche en outre sur des domaines spécifiques de la réglementation existante et propose, si nécessaire, des simplifications ou des réglementations alternatives. Comme les entreprises sont impliquées dans l'exécution d'une grande partie des réglementations, il importe, pour le Conseil fédéral, de prendre les mesures possibles pour assurer que les PME ne soient pas surchargées par des tâches administratives, pour leur épargner des coûts et des investissements supplémentaires ou encore des entraves à la gestion.

Le Forum PME s'est penché, à l'occasion de sa séance du 19 octobre 2011, sur le projet d'ordonnance sur les déclarations de quantité. M. Hans-Peter Vaterlaus de votre office a eu l'amabilité d'en présenter à cette occasion les principaux contours. Conformément à son mandat, le Forum a examiné le projet du point de vue des petites et moyennes entreprises, en particulier de la charge administrative et des coûts qu'il pourrait induire sur elles.

La commission approuve de manière générale les modifications proposées, étant donné que la nouvelle ordonnance améliorera la sécurité juridique des entreprises concernées et rendra l'application des dispositions plus simple. Les dispositions actuelles seront en outre adaptées à l'évolution du droit international et tiendront compte des nouvelles possibilités techniques.

Forum PME

Pour adresse : SECO/DSKU

Holzkofenweg 36, 3003 Berne

Tel. +41 (31) 324 72 32, Fax +41 (31) 323 12 11

pascal.muller@seco.admin.ch

www.forum-pme.ch

En ce qui concerne l'article 15 du projet, relatif aux préemballages de vins et de spiritueux, le Forum PME opte pour la variante A, qui ne prescrit aucune gamme de valeur pour les quantités nominales destinées à la consommation nationale. Seuls les vins et spiritueux munis de la marque de conformité européenne "e" doivent à notre avis être soumis aux exigences/critères de quantités nominales de la directive 2007/45/CE de l'Union européenne.

Les membres de la commission estiment qu'une campagne d'information auprès des entreprises devrait être menée parallèlement ou avant l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance en janvier 2013. Il s'agira en particulier de ré-informer les entreprises suisses sur la signification de la marque de conformité "e" et de ses conséquences pour le commerce des préemballages. Nous vous recommandons dans ce contexte de réviser dans le même temps la brochure d'information pour les commerçants "*Indications correctes des quantités et des prix*", publiée par votre office en collaboration avec le SECO.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question. Espérant vivement que nos recommandations seront prises en compte, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Eduard Engelberger
Co-président du Forum PME
Ancien conseiller national